

Informations de base

INI - Procédure d'initiative

2018/2023(INI)

Procédure terminée

Mise en place des infrastructures nécessaires à l'utilisation des carburants de substitution dans l'Union européenne: c'est maintenant qu'il faut agir

Sujet

3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises

3.60.02 Industrie pétrolière, carburants

3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile